

SEANCE DU 07 JUILLET 2014 A 19H00

Sous la présidence de Mr Christophe BAUDRY, Maire de la commune
Convocation du 30 juin 2014

Sont présents : MM BAUDRY-GOURON- BASILE –BRIAND- LASSIER-HOURDOU-
FOUSSARD- PION- ALLIET-JACQUELIN-VILLEMAINE. MMES LOUP -BRUNET
BREYAULT.

Absent: /

Procurations : Mr MENIER à Mme LOUP – Mme COMBREAU à Mr VILLEMAINE

Nombre de conseillers en exercice : 15

Le quorum étant atteint Mr ALLIET est élu secrétaire.

Date de transmission à la Sous- Préfecture de CHINON : 09/07/2014

Date de publication : 09/07/2014

I- 14 JUILLET 2014

Mr le maire rappelle l'organisation du 14 juillet dont les festivités auront lieu cette année le dimanche 13 juillet. Mr le maire propose de fournir un barnum de dimension 6 x 4. L'installation des barnums se fera le vendredi à partir de 16h, les tables et guirlandes le dimanche 13 au matin. Mr PION met à disposition de la commune 6 barbecues, ceux-ci seront sécurisés par des barrières « Vauban ». Mr HOURDOU est chargé de contacter Denis ANIM pour avoir à disposition si possible le château gonflable. MM LASSIER et PION se chargent d'organiser une « Pêche à la ligne »
Le feu d'artifice sera tiré derrière le second terrain de football.

II- DISSIMULATION RESEAUX AU VIEUX BOURG N°2014-061

Mr le maire présente au conseil municipal la nouvelle estimation du coût des travaux de dissimulation des réseaux EDF et ORANGE au Vieux Bourg.

Les coûts seraient les suivants :

- Dissimulation du réseau ORANGE : 36 000€ net
- Dissimulation BT (basse tension) : 16 183€ net
- Dissimulation MT (moyenne tension et BT (basse tension) : 22 228€ net

Le coût estimatif de la dissimulation des réseaux ORANGE, BT et MT serait de 58 228€ et le paiement pourrait être échelonné sur 3 ans (2014-2015 et 2016)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de dissimuler les réseaux ORANGE, Basse tension et Moyenne Tension. Il donne pouvoir à Mr le maire de signer les devis qui seront présentés par le SIEIL pour les travaux de dissimulation du Vieux Bourg dans la mesure où ceux-ci ne dépassent pas le montant prévu au budget 2014, soit 62 740€.

III- TRAVAUX DE VOIRIE 2014

Mr le maire fait le point sur les travaux de voirie 2014 :

- A- Vieux Bourg : 22 000€ TTC
- B- VC 49 dit de « La Vieille route » : 20 216€ TTC
- C- D n°44 « Les Bertinières » : 4 600€ TTC
- D- D n°8 « Briançon – maison Berthonneau » : 4 700€ TTC
- E- 3 jours de pelleteuse et de camion à 960€/jour

Le conseil décide de reporter à 2015 les travaux de voirie des Pérées au Coteau de Sonnay (LOUP)

IV- DEMANDE D'ALIENATION D'UNE PORTION DU CR N°27 N°2014-062

Mr le maire informe le conseil municipal que le CR n°27 au lieu-dit « Givré » se termine sur la

propriété privée de Mr GABORY. Ce chemin n'étant plus fréquenté depuis de nombreuses années, Mr GABORY demande à acheter à la commune l'emprise du CR n°27 sur son terrain. Sur le principe, le conseil municipal est favorable compte-tenu que ce chemin n'est plus emprunté et de surcroît divise en deux la propriété de Mr GABORY. Le conseil municipal décide de laisser le prix à 8.50€ le m2, tel qu'il avait été fixé dans la délibération du conseil municipal en date du 13 avril 2004. Après bornage à la charge de Mr GABORY le conseil municipal sera sollicité pour autoriser Mr le maire à procéder à une enquête publique réglementaire préalable à l'aliénation d'un chemin rural.

V- REFORME TERRITORIALE – REGROUPEMENT DES REGIONS N°2014-063

Mr le maire informe le conseil municipal qu'il a reçu des courriers du président de la région Centre et du président de l'association des maires d'Indre-et-Loire l'informant de leur rejet du projet actuel du gouvernement quant au rapprochement de la région Centre et des régions du Poitou-Charentes et du Limousin.

Après un vote à 15 voix pour, le conseil municipal décide d'apporter son soutien au président de l'association des maires d'Indre-et-Loire ainsi qu'au président de la région Centre pour un rapprochement avec les régions des Pays de La Loire.

VI- GRELE **N°2014-064**

Mr le maire donne lecture d'un courrier de la Fédération des Associations Viticoles d'Indre-et-Loire et de la Sarthe l'informant que pour prévenir et limiter l'incidence de futurs orages de grêle, la Fédération des Associations Viticoles d'Indre-et-Loire et de la Sarthe a pris contact avec l'Association nationale d'Etude et de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques (ANELFA) pour envisager l'implantation en Indre-et-Loire d'un dispositif de prévention grêle identique à ceux existants dans le Loir-et-Cher, le Cher et dans une quinzaine de départements dans le sud de la France.

L'implantation d'un tel réseau représenterait un coût de 52 000€ pour l'installation de 25 postes. La filière viticole s'est déjà engagée à financer 2€/ha de vigne, soit 20 000€ par an. Les communes ainsi que d'autres filières sont sollicitées : selon la strate démographique de la commune de Cravant-les-Coteaux, la participation annuelle serait de 625€ (soit une cotisation de 0.12€/habitant).

Le conseil municipal émet un avis favorable de principe à cette contribution mais décide que par équité cette dépense devrait être supportée par la Communauté de Communes.

VII- DEVIS FER FORGE JEROME- BARRIERES DE SECURITE A LA STATION D'EPURATION **N°2014-065**

Mr le maire présente le devis de FER FORGÉ JÉROME pour la réalisation de grilles de protection à la station d'épuration. Pour cette réalisation le devis s'élève à 3 246.88€ TTC. Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le devis de FER FORGÉ JÉROME et décide de lui faire poser des grilles de protection à la station d'épuration.

VIII- CONVENTION NAISSANCE AVEC LE CREDIT AGRICOLE

Mr le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu le directeur du Crédit Agricole de l'Île-Bouchard. Celui-ci propose à la commune de signer une convention « naissance » avec le Crédit Agricole de l'Île-Bouchard. Cette convention prévoit qu'à chaque naissance dans la commune, la banque ouvrirait un livret A au nom de l'enfant avec un don de 20€ et la commune un don de x euros.

Après 2 votes à bulletin secret, le conseil municipal décide de reporter cette question à la séance de septembre.

IX- CONSOMMATION EDF A LA SALLE DES FETES

Mr JACQUELIN informe le conseil municipal de la consommation EDF excessive à la salle des fêtes. Afin de trouver une solution pour la réduire, un rendez-vous est fixé avec la commission

des bâtiments, l'électricien qui a fait l'installation en 2007 et l'électricien E. GAILLARD le 23 juillet à 18h30 à la salle des fêtes.

X- RACCORDEMENT RÉSEAU GAZ

N°2014- 066

Mr le maire présente le devis de la société SORÉGIÉS pour le raccordement des bâtiments communaux au réseau gaz. Sont concernés la salle associative et la poste, Le devis s'élève à 350€ HT par branchement déduit d'une remise exceptionnelle de 200€. Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la proposition de prix de SORÉGIÉS et décide de raccorder la salle associative et la poste pour un coût de 150€ HT par branchement.

Questions diverses :

- 19 juillet : repas de quartier rue des vignes à 12h30, Pierre ALLIET y représentera la commune
- Inauguration de l'exposition à Maillé sur la guerre 1914-18 : personne ne représentera la commune.
- Le 1^{er} août à 16h : déposer une gerbe au monument aux morts et sonner le tocsin pendant 5 minutes pour le centième anniversaire de la déclaration de guerre 1914-18. Prévoir un vin d'honneur.
- 15 juillet à 19h : Frédéric de Foucaud présentera des photos anciennes de la commune pour décorer la salle associative.
- Trail de PANZOULT le 20 juillet à 10h30 à la cave communale, 1000 coureurs sont attendus, Philippe PION y représentera la commune.

Prochaine séance : Le lundi 15 septembre 2014 à 19h

RÉCAPITULATIF DE LA SÉANCE

14 juillet 2014

Dissimulation réseaux au Vieux Bourg

Travaux de voirie 2014

Demande d'aliénation d'une portion du CR n°27 « Givré »

Réforme territoriale – regroupement des régions

Grêle

Convention naissance avec le Crédit Agricole

Consommation EDF à la salle des fêtes

Raccordement au réseau gaz

Questions diverses

Présents	Signatures	Exceptions
BAUDRY Christophe		
GOURON Stéphane		
BRIAND Michel		
BASILE Bruno		
PION Philippe		
BRUNET BREYAULT Sandrine		
FOUSSARD Guy		
HOURDOU Patrick		
COMBREAU Sandra		
VILLEMAINE Pascal		
LASSIER Guy		
JACQUELIN Pascal		
LOUP Isabelle		
ALLIET Pierre		
MENIER Hervé		